

L'entrée des troupes suisses à Genève en 1814

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **3 (1895)**

Heft 6

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

gers que s'ils arrivaient aujourd'hui de Monomopota. »

LL. EE. ne firent rien pour modifier cet état de choses qu'elles n'avaient point créé, c'est vrai, mais auquel on aurait pu porter remède ; il ne leur déplaisait point de voir le pays divisé, morcelé ; de voir éclater ces petites jalousies, ces petites haines, ces petites rivalités de clocher ; tant qu'on disputait entre soi, on ne songeait pas à secouer le joug de LL. EE. Il n'existait pas de Vaudois, il n'y avait que des bourgeois de telle ou telle commune, tous sujets de LL. EE. Il semble même que Berne ait cherché à creuser le fossé qui séparait les différents éléments du pays. C'est ainsi que le bourgeois de la partie allemande du canton qui acquérait une bourgeoisie dans la partie romande perdait son droit antérieur. On eût dit vraiment — fait remarquer de la Harpe — deux pays ennemis.

Paul MAILLEFER.

L'ENTRÉE DES TROUPES SUISSES A GENÈVE EN 1814.

Le 1^{er} juin est l'anniversaire de l'entrée des troupes de la Confédération à Genève. Nous pensons qu'on lira avec intérêt la relation suivante publiée dans la *Gazette de Lausanne* du 7 juin 1814 :

« Depuis plusieurs jours, mande-t-on de Genève, l'on faisait divers préparatifs pour recevoir les troupes suisses qui nous étaient annoncées, sous le commandement de M. Girard, lieutenant-colonel du canton de Fribourg, militaire distingué et qui a fait contre Bonaparte la campagne d'Égypte. Non seulement on avait envoyé la veille à Nyon deux barques et un brigantin pour recevoir ces troupes ; mais, pour

satisfaire à l'empressement de la garde genevoise, le gouvernement avait décidé que tout individu ayant l'équipement complet, serait admis à faire partie du cortège.

» Le 1^{er} juin s'annonça de la manière la plus brillante : un beau soleil vint l'éclairer. Dès le matin, la foule couvrait toutes les rues que devait traverser le cortège et la route où le débarquement allait avoir lieu. A dix heures, la garde genevoise, forte de près 1200 hommes, se mit en bataille sur le chemin qui borde le lac. On remarquait des détachements de grenadiers d'une magnifique tenue, et des compagnies d'enfants de 9 à 13 ans, ayant leurs sapeurs, leurs drapeaux, leurs tambours, et qui paraissaient prendre part à la fête par le sentiment de la nouvelle existence qui allait s'ouvrir pour eux.

» Le temps était au calme, et les barques traversaient lentement...

« Nous avançons à force de rames (écrit un officier suisse) » sur ce bassin superbe qui, sous le plus beau ciel, réfléchissait dans toute sa magnificence le vaste amphithéâtre » des Alpes. Un peuple nombreux couvrait le rivage opposé, » l'air retentissait de ses cris d'allégresse ; mais je ne puis » exprimer tout ce que nous éprouvâmes lorsque les cris de » *vivent les Suisses !* parvinrent jusqu'à nous, et que, se » croisant bientôt avec les nôtres : *Vive Genève ! Vive le » 20^e canton !* nous touchâmes enfin à la terre promise. »

» Ce ne fut qu'à deux heures que le canon de nos remparts annonça le débarquement. De nombreux rafraîchissements furent offerts en route, et le cortège s'avança. Les troupes s'arrêtèrent sous la porte de Rive où M. le syndic de la garde complimenta leur chef. Elles défilèrent ensuite devant le Magnifique Conseil, réuni près de l'hôtel de ville, arrivèrent sur la place de la Corratèrie, et entrèrent enfin dans leurs casernes où les sous-officiers et soldats trouvèrent un repas préparé.

« Le canon tonnait autour de nous (continue l'officier » suisse)... mais les bénédictions des Genevois pénétraient » plus doucement dans nos cœurs. Partout, dans notre route, » nous avons recueilli mille mots charmants, mille riens » délicieux, mille expressions d'amour et de reconnaissance... Oh ! si vous saviez comme chacun sent ici son » bonheur, comme les Genevois chérissent leur patrie, » comme ces mots de *Suisse* et de *Genève* étaient vivement

» prononcés... quels souvenirs ils effaçaient, quelle espérance ils faisaient naître.»

» Un dîner avait été préparé à l'hôtel de ville pour le corps d'officiers. Il fut offert par le gouvernement et les officiers de la garde. M. le comte d'Ugarte et plusieurs officiers vaudois, parmi lesquels on remarquait MM. les colonels de Prangins et de la Harpe, y avaient été invités ; la gaieté la plus franche, la cordialité la plus intime y régnèrent.

« Ici l'officier suisse réclame encore une fois le pinceau... » C'était, dit-il, un dîner somptueux... un dîner que je n'oublierai de ma vie. Des toasts solennels furent portés à la » *Confédération helvétique*, aux *augustes puissances*, aux » *cantons*, à *Genève*, accompagnés de la musique militaire » et du bruit des canons. — La circonstance avait inspiré » les poètes. Je ne sais pas si les vers étaient bons, mais je » sais que leurs chansons et surtout ce refrain : *Enfants de » Tell, soyez les bienvenus !* produisit sur nous une im- » pression difficile à décrire. Un emblème ingénieux anima » le dessert... C'était un temple à 20 portiques auxquels » l'écusson des dix-neuf cantons se trouvait suspendu. » Le 20^e était encore vide, mais un aigle portant les armes » de Genève s'efforçait de les y attacher... Un de nos offi- » ciers, dans un beau mouvement, exprima alors le vœu de » la réunion de Genève. Ce fut comme un coup électrique. » Bientôt le *Ranz des vaches* fut chanté comme dans la pa- » trie de Guillaume Tell. Bientôt toutes les mains se serrè- » rent, et les verres se cherchant de loin, se rapprochant » bientôt, se choquant à la ronde, semblaient déjà garantir » le traité. »

» Après le repas, tous les convives, précédés par la musique, se rendirent à Plainpalais où avait dîné la garde genevoise. Il s'y était bientôt fait un mélange de tous nos soldats ; des jeux et des danses animèrent la fête. Toutes les maisons étaient vides. La population de la ville et des villages voisins circulaient dans les rues, et malgré cette prodigieuse affluence, pas un accident, pas le moindre désordre n'a troublé une journée aussi intéressante pour nous.

» Le 2 juin, M. le colonel Girard, accompagné de tous ses officiers, a été faire visite à M. le syndic de la garde. Il a ensuite été introduit à l'audience du Magnifique Conseil à qui il a présenté ses lettres de créance de la part de la Confédération.

» Dans l'après-midi, il y a eu une revue des trois compagnies suisses à laquelle ont assisté M. le syndic de la garde et les conseillers majors. Une grande fraternité paraît déjà exister entre la garde genevoise et nos alliés.

» Du 3 juin. — Aujourd'hui, M. le syndic de la garde, accompagné du chef des troupes alliées, a fait la visite et l'inspection des postes. On a ensuite déterminé ceux que les Suisses occuperont. Dès ce soir, ils montent la garde à Bel-Air et aux portes de Neuve et Cornavin ; la garde genevoise conserve tous les autres.

» A onze heures, tous les officiers de la garde genevoise en grand uniforme se sont rendus chez M. le colonel Girard, pour lui faire une visite de corps. Ils ont reçu de ce brave militaire l'accueil le plus distingué. »

LE DÉBORDEMENT DE LA VEVEYSE EN 1726.

Dans leur *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, MM. Martignier et de Crousaz racontent que la Veveyse a été souvent autrefois, pour la ville de Vevey, un voisin incommode et dangereux. Ils rappellent, en particulier, qu'en 1726, le débordement de cette rivière fut considérable et qu'il entraîna de grandes pertes pour la ville et pour les particuliers.

Il m'est tombé entre les mains une lettre qui renferme sur cette catastrophe des détails assez complets et qui me paraissent devoir intéresser les lecteurs de la *Revue historique*.

Cette lettre, adressée à M. Jaques Alrich, régent à Rolle, est de la main du fils du destinataire, M. Alrich, régent à Vevey. Je la donne telle quelle, en me bornant, pour le soulagement des lecteurs, à en corriger l'orthographe et la ponctuation.